

étroit qui existe entre ces responsabilités et celles de la Branche des travaux publics, les fonctions de la Branche de la mise en valeur des ressources sont absorbées par la Branche des travaux publics à la fin de l'année financière de 1946-1947.

Une entreprise importante de la Branche de la mise en valeur des ressources échappe à cette fusion. L'Office de la suppression des insectes nuisibles aux forêts, qui relevait précédemment du Coordonnateur de la mise en valeur des ressources, fait maintenant rapport directement au chef du ministère (voir p. 419). Au cours de la deuxième année d'après-guerre, cet office s'emploie surtout à amplifier et à mieux coordonner tous les efforts fédéraux, provinciaux et industriels, dans la lutte contre les insectes. A cette fin, il dirige des recherches étendues sur la cause et les effets des infestations ainsi qu' sur les mesures de suppression, ce qui nécessite des travaux de laboratoire aussi bien que sur place; il donne des directives sur l'administration et l'inspection des forêts et voit à encourager les étudiants en sylviculture désireux de se spécialiser en entomologie forestière.

Branche des recherches et du développement.—Les fonctions de cette branche portent sur trois points: (1) un Service de renseignements techniques chargé de transmettre à l'industrie les résultats des recherches du gouvernement et autres (voir p. 867 de l'*Annuaire* de 1946); (2) encourager les travaux de recherches non poursuivis par aucun ministère ou organisme d'Etat, particulièrement dans le domaine des recherches en construction; et (3) évaluer la portée des dépenses en matière de recherches de la part des gouvernements (fédéral et provinciaux), des universités et de l'industrie.

Pour aider à la diffusion de renseignements techniques parmi les industries, cette branche a établi des bureaux régionaux dans les principales régions industrielles du Canada afin d'être en contact direct avec les établissements privés. Ces bureaux transmettent à l'industrie les résultats des recherches faites par le gouvernement et renseignent ce dernier sur les problèmes d'un caractère technique qu'il pourrait étudier avec avantage. Le travail préparatoire en matière de recherches en construction sera continué par la nouvelle division de recherches en construction établie par le Conseil national de recherches au début de 1947. Les résultats du relevé des dépenses du gouvernement fédéral en matière de recherches et initiatives scientifiques pour la période de 1938 à 1946, entrepris conjointement avec la Branche des recherches économiques, ont été publiés en février 1947. Des relevés semblables se poursuivent actuellement sur le travail accompli par les provinces, les universités et un petit nombre d'industries. A cause de l'étroite relation qui existe entre l'activité de la Branche des recherches et du développement et celle du Conseil national de recherches, tout le travail a été confié à ce dernier le 1er avril 1947.

Problèmes du travail.—Le ministère continue de s'intéresser aux problèmes ouvriers, surtout en ce qui concerne les relations entre patrons et ouvriers dans les industries importantes, et il s'emploie à faciliter la transition du temps de guerre au temps de paix. Il s'intéresse aussi aux problèmes de l'emploi en des régions et localités particulières. La situation de l'emploi et les perspectives de développement économique sont étudiées dans les régions qui ont particulièrement souffert du chômage au cours de la période de transition. Ce travail aide à dresser des programmes d'emploi propres à répondre aux besoins particuliers de ces régions.

Expansion aéronautique.—Le Service de l'expansion aéronautique s'est occupé d'un relevé spécial en vue de déterminer l'étendue des déplacements peu coûteux entre les principaux centres au Canada (voir p. 866 de l'*Annuaire* de 1946).